

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

TRAVERSE DE COURS D'EAU

(Ponceau / Pont / Pont temporaire / Passage à gué)

Requérant – Informations générales

- Propriétaire
- Représentant autorisé (joindre une procuration) www.bellechasse.ca/procuration
- Professionnel, nom de l'entreprise : _____
- Entrepreneur, nom de l'entreprise : _____
- Membre de la famille, indiquer le lien familial : _____

Requérant- Coordonnées

Prénom et nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (cellulaire)

Téléphone (autre)

Adresse courriel

Localisation des travaux

Nom du propriétaire (prénom et nom) :

Nom du/des cours d'eau (si connu(s)) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Numéro du/des lots :

Types de traverses et précisions sur les travaux

A) Ponceau

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Le ponceau:

- Doit être conçu en fonction du chemin qui sera présent. La largeur du chemin (chaussée et accotements) doit être d'un maximum de 6,5 mètres pour être étudié par la MRC, excepté à des fins d'aménagement forestier (emprise 12 mètres max.);
- Doit être installé dans une section rectiligne du cours d'eau;
- Doit être installé dans le sens de l'écoulement de l'eau;
- Doit être enfoui sur une profondeur au moins égale à 10 % du diamètre du ponceau;
- Ne doit pas créer d'obstruction, ni nuire à l'écoulement normal de l'eau et au passage du poisson;
- Doit rétrécir la largeur du cours d'eau de 20 % maximum, largeur qui se mesure à partir de la ligne des hautes eaux;
- Doit dépasser le pied du remblai qui étaye le chemin.

Lorsqu'elle vise la construction d'un ponceau à 2 conduits (conception *en situation très exceptionnelle*), un avis, signé par une personne ayant les compétences dans le domaine doit être remis, démontrant que l'utilisation d'un ponceau à 2 conduits est nécessaire pour des raisons techniques compte tenu des caractéristiques du site, notamment le relief, la largeur du cours d'eau et la quantité de remblais requis.

Lorsqu'elle vise la construction d'un accès résidentiel qui ne respecte pas la topographie originale du terrain, un avis, signé par un professionnel doit être remis, attestant que l'accès doit être surélevé à la hauteur demandée afin de permettre l'évacuation des occupants du bâtiment résidentiel et d'assurer la sécurité des personnes et que les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 82 du Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations seront respectées.

Ponceau 1

Indiquer le système de mesure utilisé : métrique impérial

Type d'utilisation Publique Résidentielle Machinerie forestière Machinerie agricole Activité forestière légère personnelle Autre (préciser) : _____

Indiquer Nouvel usage Remplacement Modification Autre (préciser) : _____
 Ponceau pour accéder à une propriété qui est localisée sur un cours d'eau, ce cours d'eau étant aussi un fossé de chemin.

Matériaux et dimensions :

Matériaux du tuyau : PEHD (plastique) béton armé tôle ondulée autre (spécifier) : _____

-Diamètre de l'ancien tuyau (si applicable) : _____

-Diamètre du tuyau : _____

-Longueur du tuyau : _____

-Largeur du chemin (chaussée et accotements) : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

-Matériaux de protection utilisés en amont et aval du ponceau (enrochement, autre) : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui existe (préciser ce qui est à conserver et à enlever) et ce qui est projeté.

www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée;

Ponceau 2

Indiquer le système de mesure utilisé : métrique impérial

Type d'utilisation Publique Résidentielle Machinerie forestière Machinerie agricole Activité forestière légère personnelle Autre (préciser) : _____

Indiquer Nouvel usage Remplacement Modification Autre (préciser) : _____
 Ponceau pour accéder à une propriété qui est localisée sur un cours d'eau, ce cours d'eau étant aussi un fossé de chemin.

Matériaux et dimensions :

Matériaux du tuyau : PEHD (plastique) béton armé tôle ondulée autre (spécifier) : _____

-Diamètre de l'ancien tuyau (si applicable) : _____

-Diamètre du tuyau : _____

-Longueur du tuyau : _____

-Largeur du chemin (roulement et accotement) : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

-Matériaux de protection utilisés en amont et aval du ponceau (enrochement, autre) : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui existe (préciser ce qui est à conserver et à enlever) et ce qui est projeté.

www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée;

Ponceau 3

Indiquer le système de mesure utilisé : métrique impérial

Type d'utilisation Publique Résidentielle Machinerie forestière Machinerie agricole Activité forestière légère personnelle Autre (préciser) : _____

Indiquer Nouvel usage Remplacement Modification Autre (préciser) : _____
 Ponceau pour accéder à une propriété qui est localisée sur un cours d'eau, ce cours d'eau étant aussi un fossé de chemin.

Matériaux et dimensions :

Matériaux du tuyau : PEHD (plastique) béton armé tôle ondulée autre (spécifier) : _____

-Diamètre de l'ancien tuyau (si applicable) : _____

-Diamètre du tuyau : _____

-Longueur du tuyau : _____

-Largeur du chemin (roulement et accotement) : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

-Matériaux de protection utilisés en amont et aval du ponceau (enrochement, autre) : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui existe (préciser ce qui est à conserver et à enlever) et ce qui est projeté.

www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée;

Types de traverses et précisions sur les travaux

B) Pont

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Le pont :

- Doit être d'un maximum de 5 mètres de largeur et de 15 mètres de longueur;
- Doit être installé dans une section rectiligne du cours d'eau;
- Ne doit pas créer d'obstruction, ni nuire à l'écoulement normal de l'eau et au passage du poisson;
- Le dessous de la structure doit être à au moins 30 centimètres au-dessus du niveau des hautes eaux;
- Les culées doivent être installées sur la rive et les hautes eaux ne doivent pas les atteindre.

Pont 1 :

Indiquer le système de mesure utilisé : Métrique Impérial

Type d'utilisation Publique Résidentielle Machinerie forestière Machinerie agricole Activité forestière légère personnelle Autre (préciser) : _____

Indiquer Nouvel usage Remplacement Modification Autre (préciser) : _____

Matériaux et dimensions du pont :

-Matériau de l'assise : _____ -Longueur du pont : _____

-Matériau du tablier : _____ -Largeur du pont : _____

-Autres matériaux : _____ - Largeur du lit du cours d'eau : _____

-Matériaux utilisés pour retenir les assises (enrochement, membrane, autre) : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui existe (préciser ce qui est à conserver et à enlever) et ce qui est projeté.

www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée :

Pont 2

Indiquer le système de mesure utilisé : Métrique Impérial

Type d'utilisation Publique Résidentielle Machinerie forestière Machinerie agricole Activité forestière légère personnelle Autre (préciser) : _____

Indiquer Nouvel usage Remplacement Modification Autre (préciser) : _____

Matériaux et dimensions du pont :

-Matériau de l'assise : _____ -Longueur du pont : _____

-Matériau du tablier : _____ -Largeur du pont : _____

-Autres matériaux : _____ - Largeur du lit du cours d'eau : _____

-Matériaux utilisés pour retenir les assises (enrochement, membrane, autre) : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui existe (préciser ce qui est à conserver et à enlever) et ce qui est projeté.

www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée :

Types de traverses et précisions sur les travaux

C) Pont temporaire pour foresterie (sortir le bois avec la machinerie)

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Le pont temporaire (souvent en billes de bois);

- Doit être d'un maximum de 5 mètres de largeur;
- Doit être installé dans une section rectiligne du cours d'eau;
- Ne doit pas nécessiter d'excavation nécessaire des rives/talus et les rives doivent supporter le poids de la machinerie sans s'affaisser ou de déstabiliser;
- Doit avoir une distance de 30 centimètres entre le dessous du tablier et le niveau de l'eau;
- Doit être assez stable pour ne pas toucher au littoral ni nuire à l'écoulement de l'eau;
- Doit être retiré ou démantelé dès la fin des travaux.

Pont temporaire 1

Indiquer le système de mesure utilisé : Métrique Impérial

Type d'utilisation : Machinerie forestière Activité forestière légère personnelle

Autres (préciser) _____

Matériaux et dimensions du pont :

-Matériau du tablier : _____

-Matériau des poutres : _____

-Autres Matériaux : _____

-Largeur du pont : _____

-Longueur du pont : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui est projeté. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée :

Pont temporaire 2

Indiquer le système de mesure utilisé : Métrique Impérial

Type d'utilisation : Machinerie forestière Activité forestière légère personnelle

Autre (préciser) _____

Matériaux et dimensions du pont :

-Matériau du tablier : _____

-Matériau des poutres : _____

-Autres Matériaux : _____

-Largeur du pont : _____

-Longueur du pont : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui est projeté. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée :

Types de traverses et précisions sur les travaux

D) Passage à gué

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Le passage à gué :

- Doit être d'un maximum de 5 mètres de largeur;
- Doit être installé dans une section rectiligne et étroite du cours d'eau et à angle droit, avec des rives ayant des pentes faibles;
- Doit être installé sur un sol avec une bonne capacité portante;
- Doit laisser le libre passage des poissons.

Passage à gué

Indiquer le système de mesure utilisé : Métrique Impérial

Type d'utilisation Machinerie agricole Autre (préciser) _____

Indiquer : Nouvel usage Remplacement Modification Autre : _____

Matériaux et dimensions:

-Matériau du lit du cours d'eau : _____

-Autres matériaux : _____

-Largeur du passage : _____

-Longueur du passage : _____

-Largeur du lit du cours d'eau : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte ce qui est projeté. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux / de l'activité projetée :

Réalisation des travaux

Date des travaux : _____	Valeur des travaux : _____
Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> REQUÉRANT NOM : _____
	<input type="checkbox"/> ENTREPRENEUR NOM : _____ #RBQ : _____ NOM DU REPRÉSENTANT : _____
	NUMÉRO DE CELLULAIRE : _____ COURRIEL : _____ ADRESSE COMPLÈTE : _____ _____

Localisation des travaux/activités sur la carte et calcul des superficies

Localisation :

Chacune des interventions doit être localisée sur une carte.

Localiser à l'aide des outils de la carte présente sur le site internet de la MRC ou sur une autre carte, les travaux projetés. Lien pour accéder à la carte de la MRC. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Cette carte doit montrer en plus des travaux projetés, les milieux hydriques et humides.

Le requérant ne doit pas seulement se fier à la carte fournie par la MRC mais doit vérifier sur place et au besoin identifier les milieux hydriques et humides qui peuvent ne pas apparaître sur la carte.

Utiliser les services d'un professionnel pour localiser les milieux hydriques et humides si nécessaire.

Superficies :

Vous pouvez calculer les superficies affectées par les travaux en utilisant la même carte : www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Dépôt de la demande

Une demande de permis en ligne peut être déposée à partir du site internet de la MRC avec les documents requis. Elle peut aussi être déposée aux bureaux administratifs de la MRC ou par la poste.

Les documents suivants doivent être remis pour l'analyse de la demande :

- Formulaire de demande de permis/certificat complété et signé.
- Le plan localisant les travaux avec l'indication des milieux hydriques et humides. Une carte avec la matrice graphique peut être utilisée à partir du site internet de la MRC. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau
- Procuration signée par le propriétaire doit être remise lorsque requis.
- Déclaration du requérant signée (à la section suivante).
- Des photographies prises avant et après les travaux peuvent être demandées. Les photographies d'avant les travaux peuvent être remises au même moment que la demande, ce qui facilite l'analyse de la demande.

Il est possible que d'autres documents soient demandés à la suite de la réception de la demande.

Votre demande de permis sera traitée une fois que tous les documents requis et nécessaires nous auront été fournis.

Vous devez également signer et dater la page suivante.

Signature : _____

Date : _____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

J'atteste/je déclare que :

1. L'activité que je souhaite réaliser n'est pas visée par l'article 3 suivant du Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations.

Article 3.

Le présent règlement ne s'applique pas aux activités suivantes:

- 1° aux activités réalisées par un ministère ou un organisme public;
 - 2° aux activités réalisées conformément à une ordonnance émise en vertu de la Loi ou à un avis d'exécution émis en vertu de la Loi sur certaines mesures permettant d'appliquer les lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages (chapitre M-11.6);
 - 3° à la construction et à l'entretien d'une installation de gestion et de traitement des eaux usées domestiques visée par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (chapitre Q-2, r. 22);
 - 4° aux activités encadrées par le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (chapitre A-18.1, r. 0.01), à l'exception: a) de la construction, de l'élargissement et du redressement d'une route dont la gestion relève du ministre responsable de la Loi sur la voirie (chapitre V-9) et qui est classée autoroute, route nationale, route régionale ou route collectrice; b) de la construction, de l'amélioration et de la réfection d'un chemin ou d'une route qui longe un lac ou un cours d'eau en empiétant sur son lit ou son écotone riverain au sens de l'article 2 de ce règlement;
 - 5° aux activités réalisées dans un milieu naturel ou un territoire désigné en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (chapitre C-61.01), lorsque ces activités font l'objet d'une autorisation en vertu de cette loi;
 - 6° aux activités réalisées dans un refuge faunique visées par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1);
 - 7° aux activités réalisées dans l'habitat d'une espèce menacée ou vulnérable qui est identifié en vertu de l'article 11 ou 12 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (chapitre E-12.01), lorsque ces activités font l'objet d'une autorisation en vertu de cette loi ou en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
 - 8° aux activités impliquant l'utilisation de pesticides visées par le Code de gestion des pesticides (chapitre P-9.3, r. 1) et par le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides (chapitre P-9.3, r. 2).
2. Les conditions applicables à l'activité en vertu Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations seront respectées lors de la réalisation des travaux.
 3. J'ai effectué une vérification du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, et je confirme que les travaux que je souhaite réaliser sont exemptés d'une autorisation ministérielle en vertu de la Loi, selon l'article ____ (*indiquer le numéro de l'article si les travaux sont exemptés*) du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement applicable à ma situation.
 4. Tous les renseignements transmis sont exacts et complets et je me conformerai aux dispositions des lois et règlements en vigueur.
 5. Qu'en tant que titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré, je suis tenu de m'assurer que les travaux sont réalisés à l'intérieur du délai du permis. À défaut, le permis/certificat est annulé de plein droit.
 6. Qu'en tant que titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré, je suis tenu de m'assurer que la réalisation de mon activité est conforme à toutes lois ou à tous autres règlements, notamment en obtenant toute autre autorisation requise.

Déclarant :

Prénom, Nom (en lettres moulées)

Signature

Date

CONFORMITÉ À LA LOI 25

En soumettant ce formulaire, vous consentez à ce que la MRC de Bellechasse collecte et utilise les renseignements personnels fournis aux fins de traitement de votre demande. Vos données pourraient être communiquées à notre plate-forme de gestion Monday et pourraient être conservées à l'extérieur du Québec.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de votre consentement en contactant notre responsable de la protection des renseignements personnels à abeaudoin@bellechasse.ca. Pour plus de détails, consultez notre politique de confidentialité : www.bellechasse.ca/confidentialite/